

Équipe du Projet sur l'égalité des sexes

L'émancipation des femmes, condition du développement économique

L'Équipe du Projet élabore une stratégie en sept points pour améliorer la condition féminine dans les pays les plus pauvres

17 janvier 2005, New York — Dans le monde, et en particulier dans les pays pauvres, les femmes et les filles subissent de plein fouet les effets de la pauvreté. Elles ont à prendre soin de leur famille. Elles entretiennent la vie, cultivent la terre, vont chercher l'eau et le bois de feu. Pourtant, dans certains pays, elles se heurtent à une discrimination sociale et économique qui les empêche d'aller à l'école, d'avoir un emploi rémunéré et de prendre part à la vie civique. Plus de 40 % des filles africaines n'ont pas accès à l'éducation de base.

Mais l'objectif d'une plus grande égalité va bien au-delà de la parité dans l'éducation, selon l'un des deux rapports finals de l'Équipe spéciale du Projet objectifs du Millénaire pour le développement sur l'éducation et l'égalité entre les sexes, publiés ce jour dans le cadre d'un plan d'action mondial détaillé pour lutter contre la pauvreté, la maladie et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement.

L'Équipe du Projet sur l'égalité des sexes était dirigée par **Nancy Birdsall**, fondatrice et Présidente du *Center for Global Development*, **Amina J. Ibrahim**, Coordonnatrice nationale pour l'éducation pour tous au Ministère de l'éducation du Nigéria, et **Geeta Rao Gupta**, Présidente du Centre international pour la recherche sur les femmes.

Le rapport intitulé *Agir : réaliser l'égalité des sexes et démarginaliser les femmes* préconise de prêter une attention plus grande à la santé en matière de sexualité et de procréation; il appelle aussi à un élargissement des possibilités d'activité économique par un meilleur accès aux équipements, à l'exercice du droit de propriété et à l'emploi. "Il serait difficile d'imaginer, dans les pays développés, aujourd'hui, une famille qui consacrerait jusqu'à plusieurs heures par jour à la corvée de bois, au ramassage des résidus agricoles et des déchets animaux, quand il est possible de se procurer du combustible pour la cuisson des aliments, à un prix qui ne représente que de deux à cinq minutes de revenu du travail", lit-on dans le rapport. "Pourtant c'est le sort généralement réservé aux femmes dans les pays en développement".

Le rapport de l'Équipe du Projet lance également un appel pour venir à bout de l'épidémie silencieuse de violence contre les femmes. Entre 10 et 69 % des femmes signalent avoir été victimes de violences domestiques. La violence contre les femmes n'est pas seulement une violation de droits fondamentaux, mais c'est également une contrainte qui pèse sur le développement économique, selon les auteurs du rapport.

L'Équipe du Projet a examiné expressément la situation des femmes et des filles des ménages pauvres et les disparités avec lesquelles elles sont aux prises dans l'éducation, les transports, l'adduction d'eau potable, l'assainissement et l'obtention d'énergie; elle a également réfléchi à la situation des filles très jeunes et des femmes et des filles dans les situations de conflit ou après un conflit. Elle a recensé sept priorités stratégiques qui, selon elle, constituent un ensemble minimal de mesures qui créeraient des possibilités pour les femmes, en particulier dans l'éducation et l'emploi, tout en les protégeant contre la violence sexiste.

- **Renforcer les possibilités d'éducation secondaire et supérieure pour les filles**, tout en assurant, simultanément, l'universalité de l'enseignement primaire. Cela nécessiterait des interventions spécialement destinées à rendre les écoles moins coûteuses et plus sûres pour les filles, et à réformer le contenu de l'enseignement.
- **Garantir la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation** au profit des femmes et des filles par, au minimum, la mise en place de systèmes de santé publique assurant des soins de planification familiale de qualité, des soins obstétricaux d'urgence, des IVG dans de bonnes conditions de sécurité (là où l'IVG est légale) des soins postabortifs et des moyens de prévention et de traitement des maladies sexuellement transmissibles (comme le

VIH). En dehors du secteur de la santé publique, l'éducation sexuelle contribuerait à une sensibilisation aux problèmes de santé de la sexualité et de la procréation et aiderait à faire prendre conscience des droits correspondants.

- **Investir dans l'infrastructure, pour réduire le temps que les femmes et les filles doivent consacrer à des corvées**, par la propagation de nouveaux combustibles pour la cuisson des aliments, l'amélioration des réchauds afin de réduire la pollution de l'air dans les locaux d'habitation, l'électrification rurale et l'organisation d'une transition énergétique peu coûteuse avec un meilleur accès à l'eau potable et aux installations sanitaires. Une plus grande participation des femmes à la conception et à la réalisation des projets d'équipement peuvent également en élargir l'accès et en réduire le coût.
- **Garantir l'exercice par les femmes de leurs droits de propriété, et notamment de leurs droits à la succession, par des mesures** intégrant une réforme juridique afin d'améliorer l'accès à la terre, notamment par l'attribution de titres de propriété communs ou la modification ou l'harmonisation du droit coutumier et de la législation. Pour que ces lois soient mieux appliquées, il faut que la part des femmes dans un héritage soit consignée par écrit, il faut soutenir les groupes de femmes qui aident d'autres femmes à revendiquer leur part d'héritage, et améliorer la connaissance élémentaire du droit.
- **Réduire l'inégalité entre les sexes dans l'emploi**, afin de réduire l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et de réduire la discrimination dont elles sont victimes sur les marchés du travail, par des mesures d'appui aux soins de santé, par des mesures sociales éliminant les pratiques discriminatoires en matière d'emploi et de rémunération, par une protection sociale et par l'accès au crédit et à la formation professionnelle, en particulier dans le secteur informel.
- **Accroître la représentation politique des femmes dans les assemblées politiques, aux niveaux national et local**, par des interventions dont les effets sont éprouvés, tels que l'adoption de quotas ou de places réservées en faveur des femmes.
- **Lutter contre la violence sexiste**, par une combinaison de mesures concernant l'équipement, la législation, l'enseignement, la santé publique et notamment une législation, des mesures de sensibilisation, des services de soins en faveur des femmes victimes de violences

Le plan conçu pour réaliser l'égalité entre les sexes est d'importance décisive si l'on veut atteindre les objectifs énoncés en 2000 au Sommet du Millénaire, lorsque les dirigeants du monde entier sont convenus de faire une place prioritaire à la lutte contre la pauvreté, sous tous ses aspects, dans les pays en développement. Le Sommet a inspiré les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont fondés sur la reconnaissance du fait qu'un nombre croissant de questions liées au développement, de la santé à l'environnement, de l'enseignement à l'égalité des sexes, ne peuvent plus être réglées isolément dans les limites d'un seul pays.

Le plan d'action de l'Équipe du Projet sur l'égalité des sexes fait partie du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, à qui le Secrétaire général de l'ONU a confié, en 2002, le soin d'élaborer un plan d'action pratique pour permettre aux pays en développement d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de venir enfin à bout de l'extrême pauvreté, de la faim et de la maladie, qui touchent encore des milliards de personnes. Le Projet Objectifs du Millénaire, organe consultatif indépendant dirigé par Jeffrey D. Sachs, a soumis ses recommandations finales en janvier 2005.

L'Équipe du Projet sur l'égalité des sexes, qui fait partie du Projet Objectifs du Millénaire, est l'une des 10 équipes du Projet Objectifs du Millénaire, composées de 265 experts du monde entier, dont des parlementaires, des chercheurs et scientifiques, des décideurs, et des représentants de la société civile, des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du secteur privé. Les différentes équipes du Projet du Millénaire des Nations Unies avaient pour tâche d'évaluer les principales contraintes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de présenter des recommandations permettant de surmonter ces obstacles et de mettre les pays sur le bon chemin pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.



Pour tout complément d'information au sujet du Projet Objectifs du Millénaire (www.unmillenniumproject.org)